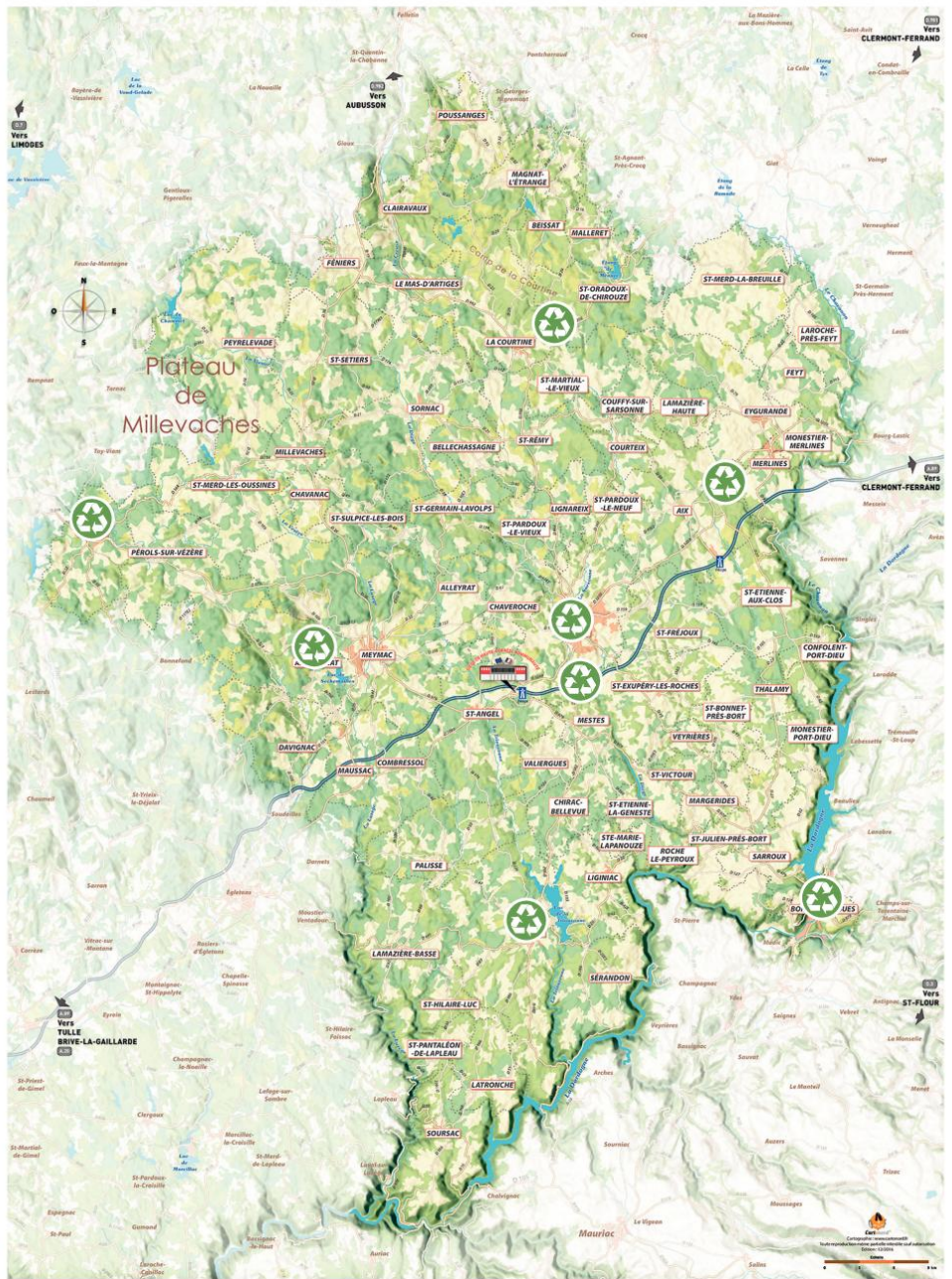


GUIDE ~DU TRI~





 Les déchèteries de Haute-Corrèze Communauté.

À PROPOS DE HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ



23 parc d'activité du Bois Saint Michel
19200 USSEL

Chacun peut agir

Donner une seconde vie à vos déchets, c'est possible !

Grâce au tri des déchets et au recyclage de vos produits ménagers et de leurs emballages.

Avec des petits gestes au quotidien, on fera ensemble le résultat de demain.

Pas de panique, ce guide vous aidera à devenir un parfait trieur et faire de ce geste, un réflexe.

Notre équipe d'ambassadeurs du tri est là pour vous informer et vous aider au quotidien.

N'hésitez pas à les contacter au

05 55 95 35 38 ou

ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr

Sans tri, pas de recyclage !

50% de nos déchets ménagers sont des matières premières !

Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.

Avec ce guide, découvrez les consignes pour trier vos déchets ménagers.

Point de départ de toute la chaîne, le tri à la maison est indispensable et avec un tri au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement.



LIMITER LES RISQUES DE POLLUTION

En triant, nous permettons à certains matériaux d'être réutilisés. De ce fait, nous extrayons moins de matières premières du sol et cela évite une partie des pollutions dues à l'extraction des ressources naturelles et à leur transport.



ÉVITER LE GASPILLAGE

Nous jetons beaucoup d'emballages vides qui, s'ils étaient triés et réutilisés, pourraient servir à fabriquer de nouveaux objets. Le plastique recyclé par exemple, sert à fabriquer de nouveaux jouets ou encore de nouveaux vêtements.

À quoi sert le tri ?



ÉCONOMISER LES MATIÈRES PREMIÈRES

Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol, on utilise de la matière existante pour fabriquer de nouveaux objets. Recycler une canette en aluminium permet d'économiser 2,44 tonne de bauxite.



LIMITER LE VOLUME DE DÉCHETS

Les emballages représentent une grande partie de nos déchets. Trier permet de limiter ce volume et de donner une nouvelle vie aux matériaux recyclables.

LES EMBALLAGES



**BOUTELLES ET FLACONS
EN PLASTIQUES**



**BRIQUES
ALIMENTAIRES**



**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**EMBALLAGES
CARTONS**

CONSEILS PRATIQUES

- Ne pas emboîter les emballages ménagers
- Il est possible de laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons plastiques
- Inutile de laver les emballages



**À JETER ?
À RECYCLER ?**

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI



LES PAPIERS



**JOURNAUX
MAGAZINES**

Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales et les couvertures plastifiées.



**PUBLICITÉS
PROSPECTUS**



**CATALOGUES
ANNUAIRES**



**COURRIERS
ENVELOPPES**



**CAHIERS
BLOCS**



**Oui, tous les papiers
se trient et se recyclent !**

LE VERRE



**BOUTEILLES
EN VERRE**



**POTS ET BOCAUX
EN VERRE**



**FLACONS
DE PARFUM**

CONSEILS PRATIQUES

- Ne pas emboîter les emballages en verre
- Enlever les bouchons ou capsules (plastique, métal et liège)
- Ne pas déposer d'emballages en verre pleins
- Inutile de laver les emballages
- Les ampoules et vaisselles cassées doivent être déposées en déchèterie



**Le verre naît du verre
Recyclons-le !**



LE TRI DES TEXTILES C'EST FACILE

« COLLECTER - TRIER - VALORISER »

De nombreuses box textiles sont installées sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté.

Un don permet directement de limiter la quantité de déchets ménagers, de donner une seconde vie aux vêtements, de créer de l'emploi et d'agir concrètement pour l'insertion professionnelle.

Tous les Textes, Linge de maison et Chaussures (TLC) se recyclent :

- Quels que soit leur état, même abîmés
- Ils doivent être placés propres et secs dans un sac
- Les chaussures liées par paire.



LE COMPOSTAGE

Le compostage des biodéchets et des déchets verts est un moyen efficace et facile pour faire maigrir nos poubelles, il peut être réalisé en tas ou en composteur.

Du déchet de cuisine au déchet du jardin, presque tout y passe ! L'engrais obtenu est alors écologique, économique et complet.

30% des déchets produits par un foyer chaque année, sont compostables alors n'attendez plus !

Les intérêts du compostage :

- Réduire la quantité de déchets organiques présents dans les ordures ménagères
- Réduire les allers-retours en déchèterie
- Produire son propre compost.

Obtenir un composteur individuel ?
Contacter le service déchets de HCC
au 05 55 95 35 38.

EcoLogic

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Tout appareil fonctionnant à pile,
batterie ou électricité



Rapportez-les en déchèterie.

Pensez également au don auprès des associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.

Ces déchets comportent des substances nocives ! Ils ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



DONNER UNE SECONDE VIE À SON MOBILIER

Recueillis dans la benne « éco-mobilier » des déchèteries de Bort Les Orgues, La Courtine, Meymac, Neuvic et Ussel (Loches), fauteuils, bureaux, chaises ou encore commodes s'offrent une seconde vie.

Tous les meubles usagés ou inutilisés peuvent être révalorisés quelles que soient leurs matières.

LES MEUBLES VONT DANS LA BENNE MOBILIER

pour être recyclés en nouvelles matières réutilisables ou valorisés en énergie.



CHAIRES



FAUTEUILS



TABLES



LITERIE



RANGEMENT



JARDIN



écomobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER



COLLECTER SES PILES, C'EST FACILE

Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Rapportez-les dans un des 30 000 points de collectes Corepile.

Trouver le plus proche ici

www.jerecyclamespiles.com

RECYCLER SES PILES, C'EST UTILE !

Jusqu'à 80% des métaux contenus dans les piles et les petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie.



Quelles lampes pouvez-vous recycler ?

Tubes fluorescents dans le garage, ampoules halogènes dans le couloir, lampes fluocompactes ou à LED dans le séjour... Laquelle part à la poubelle ? Laquelle doit être recyclée ? Comment s'y retrouver ?



Les lampes qui se recyclent ont des formes très variées, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées en mélange avec d'autres déchets (ordures ménagères, bouteilles en verre...)

Comment recycler vos lampes usagées ?

Vous pouvez vous défaire facilement de vos lampes usagées via un large réseau de

magasins

Qu'il s'agisse de commerces de proximité ou de grandes surfaces (alimentaire, bricolage, etc.) les commerces qui vendent des lampes ont l'obligation de reprendre les lampes usagées de leurs clients. De nombreux magasins permettent à leurs clients de déposer leurs lampes dans un bac de recyclage en libre-accès, comme pour les piles.

En déchèteries

Venez déposer vos lampes, néons, dans une des déchèteries du territoire.

MAIS POURQUOI TRIER MES DÉCHETS ?

PLASTIQUE



X 25
→



X 27
→



Soit une économie de pétrole

PAPIERS



Pour économiser les arbres

VERRE



Le verre se recycle à l'infini

MÉTAL



X 19000
→



X 130
→



Soit une économie d'aluminium et d'acier

Être éco-consommateur

Faire le tri de nos déchets permet de les recycler et d'être un écocitoyen. Nous pouvons aussi être éco-consommateur, cela commence par consommer moins et mieux. Avec des gestes simples du quotidien, nous pouvons agir à notre échelle et contribuer au développement durable. Quelques exemples :

- Donner/acheter d'occasion sur internet ou dans une ressourcerie, c'est donner une seconde vie aux objets et aux meubles
- Privilégier le réutilisable : sac de courses, bouteilles réutilisables, serviettes en tissu, emballages consignés ou des recharges
- Réduire ses emballages : en achetant en vrac ou à la découpe, avec des emballages recyclables, éviter les doses uniques (par exemple : 250g de doses uniques de café = 10 fois plus d'emballage qu'un paquet de 250g)

ET LES AUTRES DÉCHETS ?

Les 8 déchèteries du territoire !

Ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les 8 déchèteries sont accessibles à tous les habitants de Haute-Corrèze Communauté



Pour tout renseignement, nos agents de déchèterie sont à votre service.

Bort-les-Orgues

Zone du Ruisseau perdu - Rue des Deux Eaux - 19110 Bort-les-Orgues ☎ 07 63 70 95 37

Bugeat

Route du Vert - 19170 Bugeat ☎ 07 62 33 14 98

Eygurande

« Les Grandes Sagnes » - 19340 Eygurande ☎ 06 44 24 18 23

La Courtine

Le Bois de la Rame - Route de Crocq - 23100 La Courtine ☎ 06 88 31 04 17

Meymac

Rue de la Croix Emanée - 19250 Meymac ☎ 05 55 95 15 19

Neuvic

ZA de Bèchefave - 19160 Neuvic ☎ 05 55 95 03 52

Ussel - Camp César

Route de Neuvic - 19200 Ussel ☎ 06 83 82 34 47

Ussel - Loches

Rue de Loches - 19200 Ussel ☎ 05 55 72 44 78

« UN MOIS, UN GESTE » : 12 RÉFLEXES SIMPLES À ADOPTER

JANVIER

J'utilise un cabas pour mes achats.



FÉVRIER

En faisant mes courses, je choisis pour ma famille des produits grands formats et avec moins d'emballage.



MARS

J'attaque le nettoyage de printemps avec des éco-recharges.



AVRIL

Avec les beaux jours, je me mets au compostage.



MAI

Je fais réparer mes appareils ainsi que les vélos des enfants.



JUIN

J'organise avant l'été une soirée troc entre amis.



JUILLET

Je colle un « Stop Pub » sur ma boîte aux lettres avant de partir en vacances.



AOÛT

Je choisis des produits à la coupe ou en vrac pour les pique-niques.



SEPTEMBRE

Je loue des outils pour faire du bricolage à la maison.



OCTOBRE

Je prépare avec les enfants les livres ou jouets à donner.



NOVEMBRE

Je me demande si c'est vraiment indispensable d'imprimer.



DÉCEMBRE

Je pense aux piles rechargeables pour les cadeaux de Noël électroniques.

